



Demande d'achevement des travaux

Par **Bruknow**, le **28/02/2012** à **18:49**

Bonjour,

J'ai hérité de la maison de mes parents et une demande de travaux avait été faite avant leurs décès. Les travaux ont été effectués de leur vivant mais sans faire l'achèvement des travaux. Je souhaite aujourd'hui vendre ce bien, mais il m'est impossible de faire une mise en conformité ou un achèvement des travaux car le permis n'a pas été demandé par moi mais par mes parents.

Existe-t-il une procédure pour faire valider, par ma mairie, l'achèvement des travaux et ainsi pouvoir vendre correctement cette maison?

Merci par avance.

Par **cocotte1003**, le **29/02/2012** à **06:35**

Bonjour, il existe un document rectificatif des travaux qui peut peut-être servir aussi à changer le nom du demandeur, cordialement